

COMMUNIQUÉ

L'OIF maintient son appui aux États et gouvernements francophones qui défendent la cause de la biodiversité.

1400 délégués issus des 196 Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) se réunissent du 13 au 29 mai à Nairobi, au Kenya pour discuter des meilleurs moyens de préserver la biodiversité mondiale. Au moins 72 des Parties à la CDB sont des États et gouvernements membres de la Francophonie qui participent à ces réunions pour faire entendre leurs priorités de et renforcer leurs capacités pour la mise en œuvre de leurs engagements en lien avec le Cadre mondial Kunming-Montréal adopté en décembre 2022, à Montréal au Canada.

À l'ouverture de la 26^e Réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA-26) ce 13 mai 2024, au Campus des Nations Unies à Nairobi, plusieurs personnalités au pris la parole, notamment Mme Inger Andersen, Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et M. David Cooper, Secrétaire exécutif par intérim du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

M. Cooper, Secrétaire exécutif par intérim de la CDB a exprimé sa solidarité avec les victimes des récentes inondations au Kenya, au Brésil et dans d'autres pays. Il a indiqué que ces catastrophes sont le résultat du changement climatique, certes, mais aussi de la dégradation des écosystèmes et de la perte de biodiversité. Il a indiqué par ailleurs que le SBSTTA-26 et la 4^e réunion de l'Organe en charge de mise en œuvre (SBI-4) prépareront les projets de décision qui seront examinés lors de la 26^e Conférence des Nations Unies sur la biodiversité prévue du 21 octobre au 1^{er} novembre à Cali, en Colombie

La Directrice exécutive du PNUE a quant à elle souligné qu'arrêter la perte croissante de la biodiversité, à travers la mise en œuvre du Cadre mondial, nécessite une approche engageant tous les niveaux de gouvernement et l'ensemble de la société. Pour elle, l'accès à la science, à la technologie et aux compétences techniques appropriées est indispensable pour chaque pays. Elle a relevé trois priorités et défis pour lesquels le SBSTTA-26 devra apporter des solutions, notamment (i) le renforcement de la responsabilité et des capacités, (ii) l'avancement du plan d'action mondial sur la biodiversité et la santé, (iii) l'élévation du niveau des activités marines et côtières.

Les négociations de Nairobi permettront d'avancer les discussions mondiales relatives notamment à la finalisation du cadre de suivi et des indicateurs que les Parties utiliseront pour rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de leurs engagements relatifs au Cadre mondial Kunming Montréal.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), à travers l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), participe aux réunions de Nairobi pour appuyer les États et gouvernements membres dans leurs efforts à contribuer pleinement à adopter des décisions fortes et ambitieuses en faveur de la biodiversité mondiale (voir documents ci-joints).

Informations : Dr. Issa Bado, Spécialiste de programme à l'IFDD, Négociations internationales environnement et développement durable : issa.bado@francophonie.org